

Affiché le : 20/07/2025



C.C.A.S
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2025
A 17 HEURES 30

En Mairie — Salle du Conseil

1 Place de l'Hôtel de Ville
93 430 VILLETANEUSE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le mercredi 2 juillet 2025, à 17h30, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Villetaneuse, 1 place de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Vice-Président, le vendredi 27 juin 2025, conformément aux articles L.2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Majide AMMAD, Vice-Président du C.C.A.S, Tarik ZAHIDI, Fathia BELGUESMIA, Géry BRANQUART, Abdelkader BEKLI, OUFKIR Raphael Karine DEFOSSEZ, Laure SEUSSE., membres du Conseil d'Administration.

Étaient absents, excusés :

Dieunor EXCELLENT, Président du C.C.A.S.

Étaient absents, non excusés :

Fatoumata SAKHO, Maurice MENDES DA COSTA, Yasmina ESSOM, Carinne JUSTE.

Nombre de membres en exercice : **13**

Nombre de présents : **8**

Nombre de pouvoirs : **0**

Nombre de votants : **8**

Majide AMMAD, Vice-Président du C.C.A.S., ouvre la séance à 17h30.

Majide AMMAD constate le quorum après l'appel nominal.

Affiché le : 20/07/2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. EN DATE DU 2 JUILLET 2025.

Date et numéro de l'acte	Objet	Vote
Délibération n°D/2025/02.07/01 Examinée le: 02/07/2025	Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 11 juin 2025	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/02.07/02 Examinée le: 02/07/2025	Décisions prises par la Commission des Aides Facultatives d'Urgence	PREND ACTE
Délibération n°D/2025/02.07/03 Examinée le: 02/07/2025	Approbation de la dissolution du budget annexe du C.C.A.S créée en 2007	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/02.07/04 Examinée le: 02/07/2025	Rapport d'Activité 2024	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/02.07/05 Examinée le: 02/07/2025	Approbation du contrat entre le C.C.A.S et l'agence de voyage FVH international travel/tibo tours	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/02.07/06 Examinée le:02/07/2025	Approbation de la convention de partenariat avec le Département pour la gestion du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/02.07/07 Examinée le: 02/07/2025	Approbation de la convention entre le C.C.A.S, l'Association Arc En Ciel porteuse du DAC 93 et le département de la Seine Saint Denis relative au Guichet Intégré	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/02.07/08 Examinée le: 02/07/2025	Aide financière exceptionnelle (aide loyer)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/02.07/09 Examinée le: 02/07/2025	Aide financière exceptionnelle (aide loyer)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/02.07/10 Examinée le: 02/07/2025	Aide financière exceptionnelle (aide Décès)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/02.07/11 Examinée le: 02/07/2025	Aide financière exceptionnelle (aide Décès)	APPROUVÉE

L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil d'Administration n'ayant plus de question à poser, **Majide AMMAD** lève la séance à 18h00 en remerciant ceux-ci de leur présence.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à signer la feuille de présence.



Etabli à Villetaneuse, le 2 juillet 2025,

Le Vice-Président du C.C.A.S.,

Majide AMMAD.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montreuil, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.